

# Mention de l'origine des viandes dans la restauration commerciale et collective



© 2025 Les Echos Publishing

À l'instar de celle de la viande bovine, mention de l'origine des viandes ovines, porcines et de volailles doit désormais être faite dans la restauration commerciale et collective.

---

# Rémunération du gérant d'une SARL : une décision s'impose !



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsqu'elle n'est pas déterminée par les statuts et qu'elle n'a pas fait l'objet d'une décision collective des associés, la rémunération du gérant d'une SARL n'est pas due. Peu

importe que les associés aient, par ailleurs, approuvé la gestion du gérant.

---

# Mise en jeu de la responsabilité du dirigeant pour cause de poursuite d'une activité déficitaire



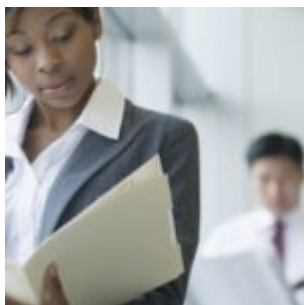
© 2025 Les Echos Publishing

Le fait que le dirigeant d'une société en liquidation judiciaire ait poursuivi une activité déficitaire peut constituer une faute de gestion susceptible d'engager sa responsabilité lorsqu'elle a contribué à l'insuffisance d'actif de la société. Mais le seul constat de l'augmentation des dettes de la société ne suffit pas.

---

**Il n'est pas « loisible » à**

# **l'Urssaf de choisir les règles de calcul d'un redressement !**



© 2025 Les Echos Publishing

Dès lors que l'Urssaf dispose des éléments de comptabilité nécessaires pour établir un redressement de cotisations sociales sur des bases réelles, elle ne peut pas recourir à une autre méthode d'évaluation, même avec l'accord du cotisant.

---

## **Violation du droit de préemption de l'exploitant agricole : quel délai pour contester ?**



© 2025 Les Echos Publishing

Le délai de 6 mois dans lequel un exploitant agricole peut contester en justice la vente de parcelles intervenue au mépris de son droit de préemption court à compter du jour où il connaît la date de la vente.

---

## **Facture impayée : gare au délai pour agir !**



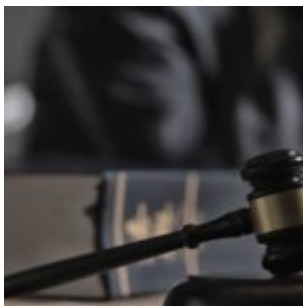
© 2025 Les Echos Publishing

Le délai de 2 ans dans lequel une entreprise doit agir en paiement d'une facture impayée par un client court à compter de l'achèvement des travaux. Et le fait que le client formule des contestations sur la conformité des travaux ne remet pas en cause l'achèvement des travaux.

---

## **Entreprise en redressement judiciaire : les poursuites**

# individuelles s'arrêtent



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsqu'une entreprise est placée en redressement judiciaire, les actions en paiement d'une créance impayée engagées contre elle par ses créanciers s'arrêtent, y compris lorsqu'elle bénéficie d'un plan de redressement.

---

## Céder son bail rural à un neveu après l'avoir adopté, c'est possible !



© 2025 Les Echos Publishing

En l'absence de fraude, un bailleur n'est pas fondé à s'opposer à la cession du bail rural par son locataire à un neveu que ce dernier a adopté après avoir reçu un congé pour atteinte de l'âge de la retraite.

---

# Octroi d'un prêt : l'étendue du devoir de mise en garde de la banque



© 2025 Les Echos Publishing

Si les banques sont tenues à un devoir de mise en garde envers les emprunteurs non avertis auxquels elles consentent un crédit, cette obligation porte sur l'inadaptation de ce crédit aux capacités financières de l'emprunteur et sur le risque de l'endettement qui résulte de son octroi, mais pas sur l'opportunité ou la faisabilité de l'opération financée.

---

# Pour mener à bien votre obligation de reclassement...



© 2025 Les Echos Publishing

Dans le cadre de licenciements économiques, l'employeur qui omet de préciser les critères de départage des salariés dans la liste des postes disponibles manque à son obligation de reclassement. Et les licenciements prononcés sont dépourvus de cause réelle et sérieuse.